

VERDI



Révision du PLU

Commune de :
SAINT-UZE

■ ■ ■ Phase Diagnostic



ECHANGES AVEC LES REPRESENTANTS DU MONDE AGRICOLE

Saint-Uze (26)

Mercredi 16 avril 2025

verdi-ingenierie.fr

Déroulé de la réunion

- 1 – Présentation de la démarche de révision du PLU
- 2 – Objectifs de la rencontre
- 3- Premiers éléments de diagnostic sur le volet agricole
- 4- Échanges avec les participants

VERDI

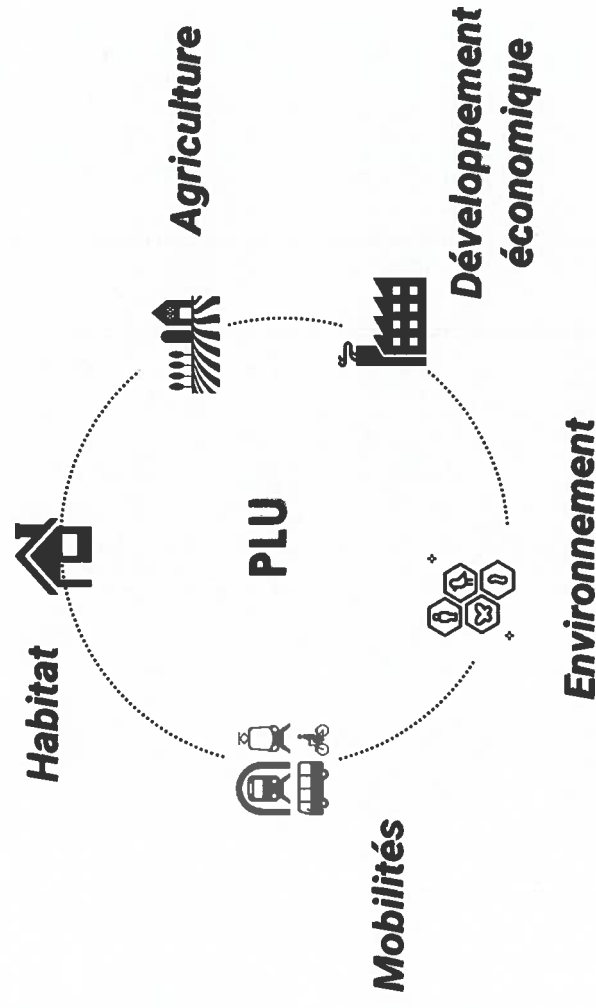
1 - PRESENTATION DE LA DEMARCHE DE REVISION DU PLU

C'EST QUOI UN PLAN LOCAL D'URBANISME ?

C'est une démarche de réflexion prospective ...

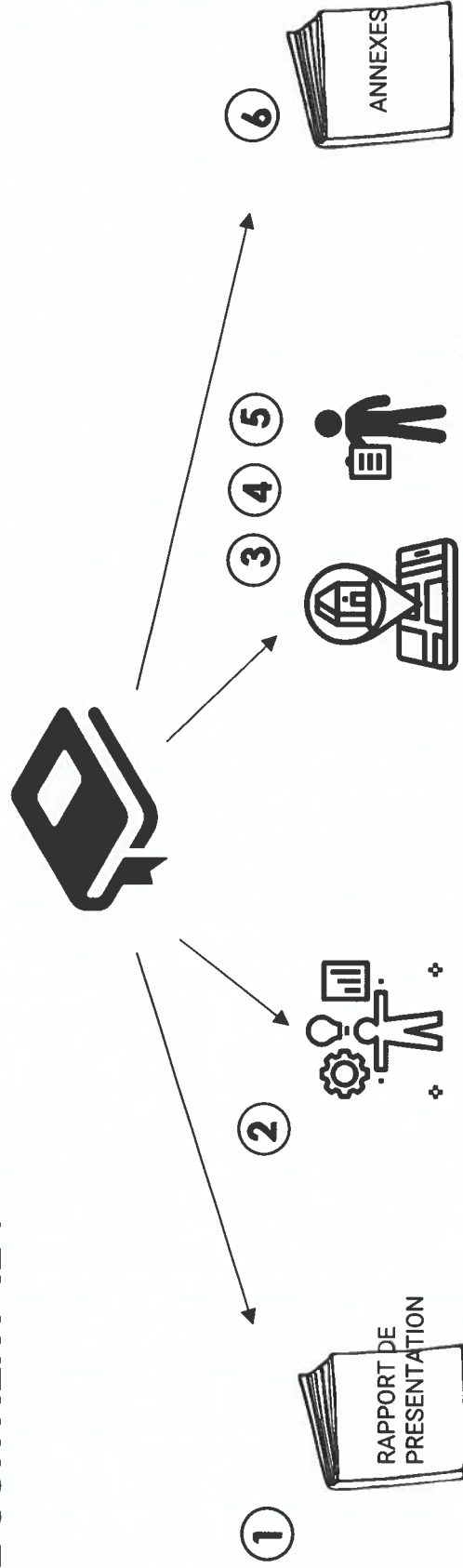


... avant d'être un document d'urbanisme



Comment envisage-t-on Saint-Uze en 2035 ?

QUE CONTIENT-IL ?



Rapport de présentation

- **Diagnostic** : état des lieux du territoire
- **Justifications** des choix retenus
- **Evaluation des incidences** sur l'environnement

Projet d'aménagement et de Développement durables (PADD)

=> Définition des **grandes orientations du territoire** pour les 10/12 ans à venir

Pièces graphiques et réglementaires

Zonage => découpage du territoire en 4 grandes zones : urbanisées (U), A Urbaniser (AU), Agricoles (A) et Naturelles (N)

Règlement écrit : définit pour chaque zone les conditions de constructibilités

Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) : zoom sur des secteurs stratégiques afin d'accompagner leur urbanisation

Annexes

Liste et plan des servitudes d'utilité publique (SUP)

Annexes sanitaires

Documents réglementaires relatifs aux risques ; nuisances sonores... etc.



Saint-Uze
dans la Drôme

POURQUOI REVISER LE PLU ACTUEL ?

- Rappel : commune couverte par un PLU approuvé en septembre 2013
- La révision du PLU répond à plusieurs grands objectifs :



Diversifier
l'offre de
logements/
assurer un
parcours
résidentiel



Développer et
pérenniser les
commerces et
services de
proximité



Préserver et
valoriser
l'économie
agricole



Promouvoir un
cadre de vie
qualitatif



Promouvoir un
développement
compatible avec
les risques et
enjeux de la
ressource en
eau



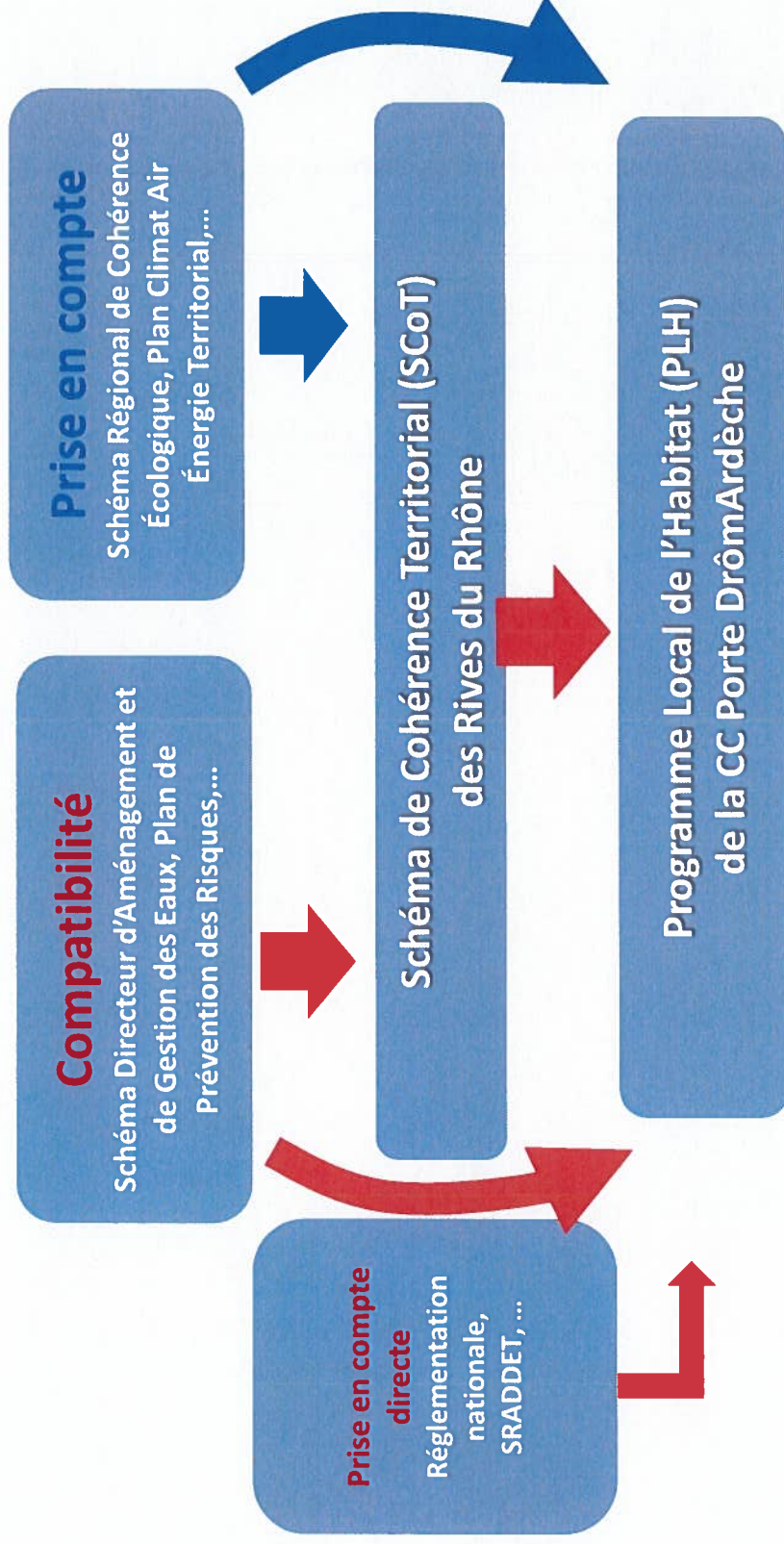
RENDRE LE DOCUMENT COMPATIBLE AVEC LES EXIGENCES REGLEMENTAIRES
(Loi Climat et Résilience ; SRADDET ; SCoT des Rives du Rhône ; PLH de la CC Porte de DrômeArdèche ; PCAET -)



Saint-Uze
dans la Drôme

QUELS LIENS ENTRE LE PLU ET LES DOCUMENTS SUPRA-COMMUNAUX ?

C'est un document qui doit **respecter des normes** :

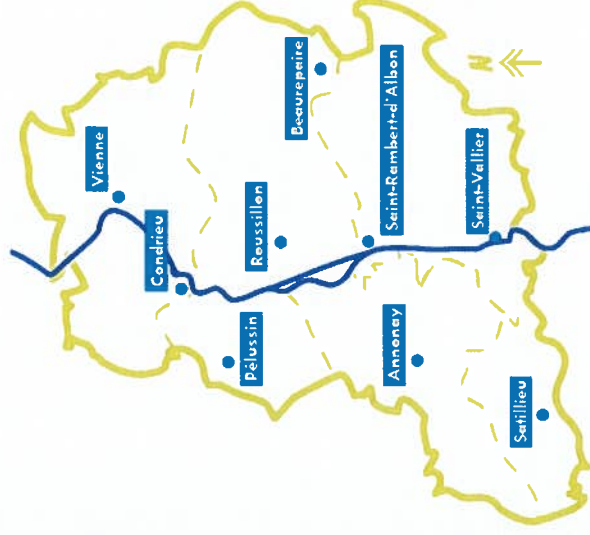


Objectif ZAN

Plan Local d'Urbanisme de SAINT-UZE



Zoom sur le SCoT des Rives du Rhône : approuvé le 28 novembre 2019



- ✓ 6 EPCI
- ✓ A cheval sur 5 départements
- ✓ 152 communes
- ✓ 280 285 habitants

- Schéma de Cohérence Territoriale : Document de planification stratégique à long terme → horizon 2040
- Objectif du SCoT : cadre de référence pour les politiques sectorielles (habitat, économie, énergie...)

4 objectifs :

- ✓ Valoriser les différentes formes d'économies locales
- ✓ Intégrer les composantes environnementales et paysagères dans le développement du territoire
- ✓ Améliorer les conditions d'accessibilité et de mobilité pour les habitants et les entreprises
- ✓ Offrir des logements à tous dans des cadres de vie diversifiés, tous de qualité

VERDI



Zoom sur la loi Climat et Résilience (ZAN)

- Promulguée le 22 Août 2021
- Concerne toutes les communes de France

Son objectif est de limiter l'étalement urbain et la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF), ainsi que l'artificialisation des sols.



Objectif principal :



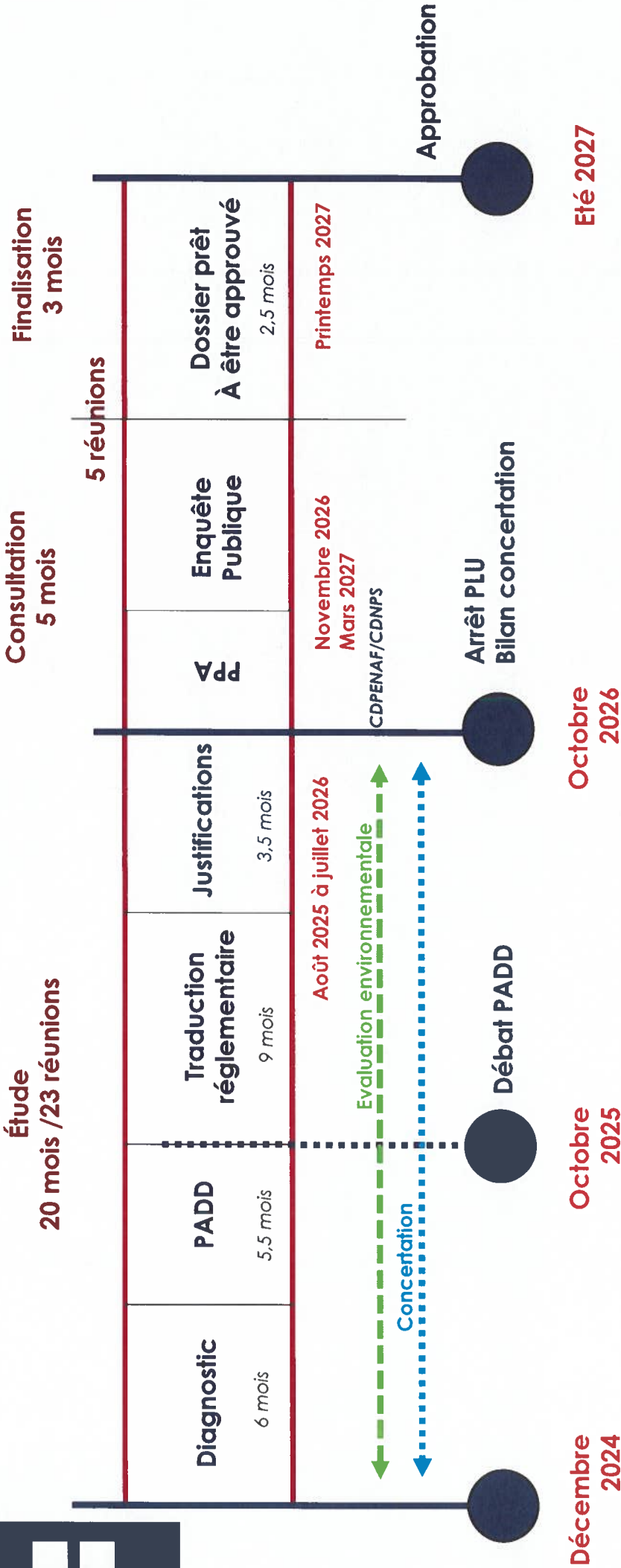
Zéro Artificialisation Nette (ZAN)
à l'horizon 2050.

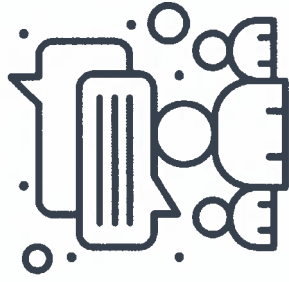
Un objectif intermédiaire :

Division par 2 du rythme de consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers d'ici 2031



✓ Une procédure réalisée en **29 mois maximum**





COMMENT PARTICIPER ?

■ S'informer via :

- Affichage et dossier disponible en Mairie
- Les publications sur le site internet : www.saintuze.fr
- Les panneaux lumineux et l'application « PanneauPocket »
- Les articles dans le bulletin municipal
- La participation aux réunions publiques

■ Formuler des observations, idées, suggestions via :

- Le registre d'expression disponible en Mairie
- L'envoi d'un courrier et/ou mail : revisionplu@saintuze.fr



VERDI

2 – OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

Pourquoi une rencontre avec les représentants du monde agricole ?

- **Alimenter le diagnostic qui est en cours**
- **Mieux cerner vos activités**
- **Connaître vos besoins/vos projets → diffusion d'un questionnaire**



- **Réaliser un état des lieux le plus précis possible de l'activité agricole sur le territoire et notamment à l'échelle de l'exploitation**
- **Améliorer la connaissance du territoire afin d'identifier ses enjeux et les voies de développement possible en prenant en compte les projets agricoles**
- **Exprimer et anticiper les conflits concernant l'organisation de l'espace et les usages des sols**
- **Réfléchir ensemble au devenir de l'agriculture (quelle vision pour 2035 ?)**

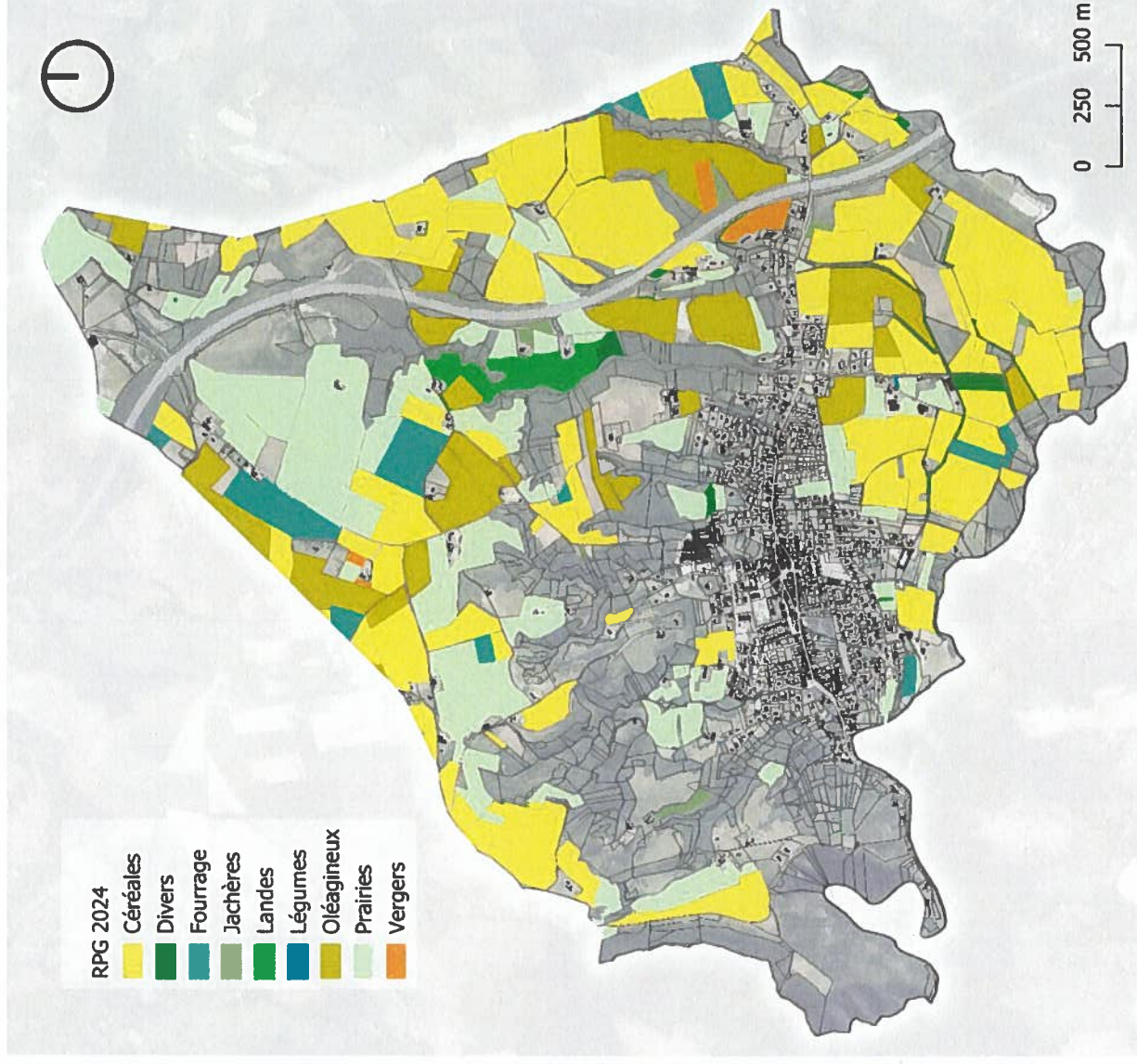
VERDI

3 - PREMIERS ELEMENTS DE DIAGNOSTIC SUR LE VOLET AGRICOLE



CHIFFRES CLES/ CONSTATS

- ❑ **433,6 ha d'espaces agricoles** recensés d'après le RPG 2022 soit **42,8 % de la surface de la commune**
- ❑ **Des espaces agricoles dominées par les cultures céréalières** → 46% des espaces agricoles (200 ha)
- ❑ **Le plateau de Bertheux** est essentiellement dédié à la production de céréales et d'oléagineux
- ❑ **Une production partagée entre culture et élevages bovins (182 UGB).** Les coteaux, plus difficilement mécanisables, sont dominés par les pâtures ou prés de fauche.
- ❑ **La plaine alluviale de la Galaure**, caractérisée par des terrains plats possèdent une très bonne valeur agronomique, le secteur est en partie irriguée.
- ❑ **Recensement Agreste 2020 :**
 - 63,9 ha SAU moyenne (- 36 ha depuis 2010 sur l'ensemble du territoire)
 - 22,2 % de la SAU irriguée en 2020
 - 7 exploitations en 2020, 50% d'exploitants de plus de 55 ans



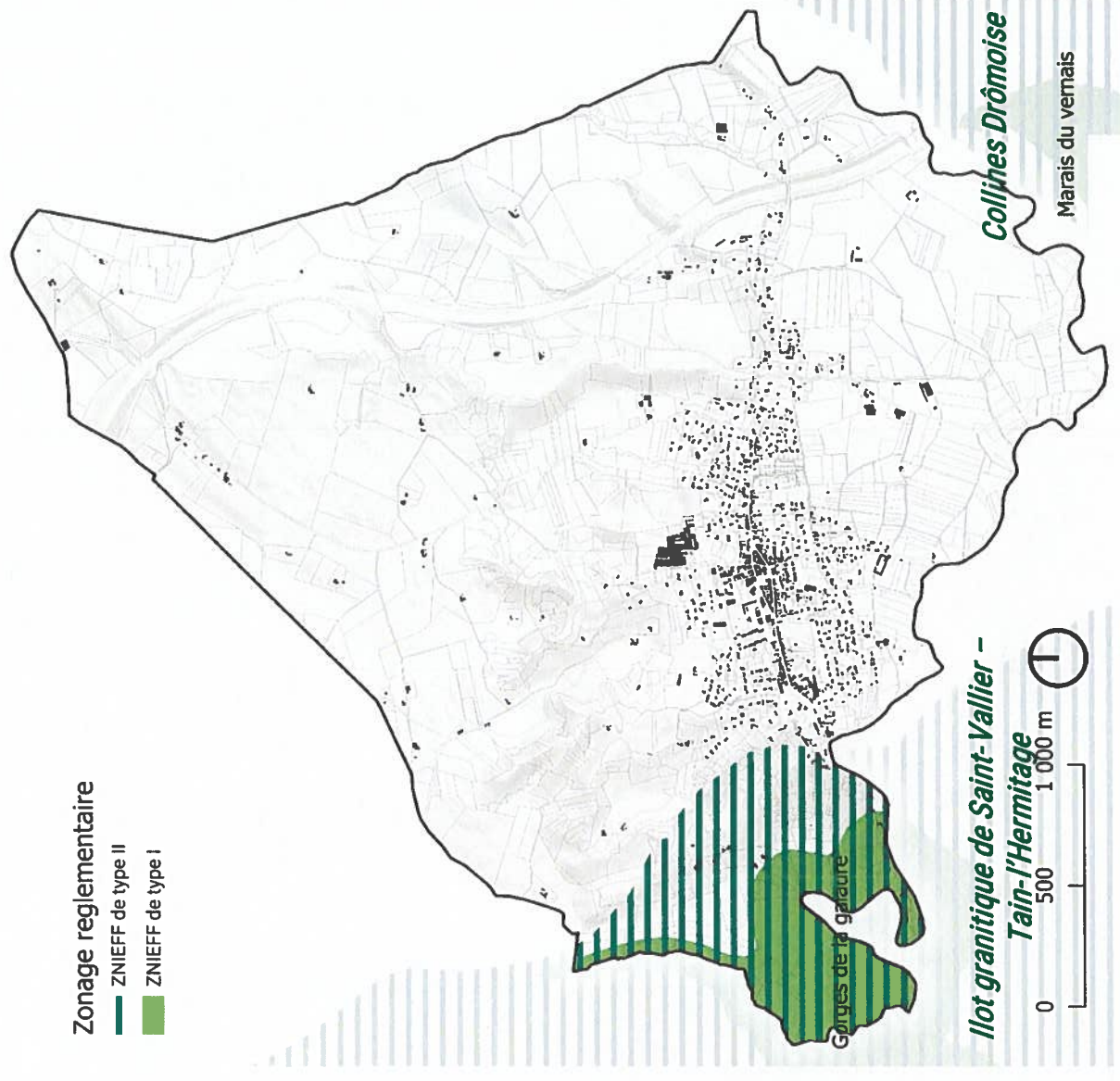
Registre parcellaire graphique 2024

Source : données PAC

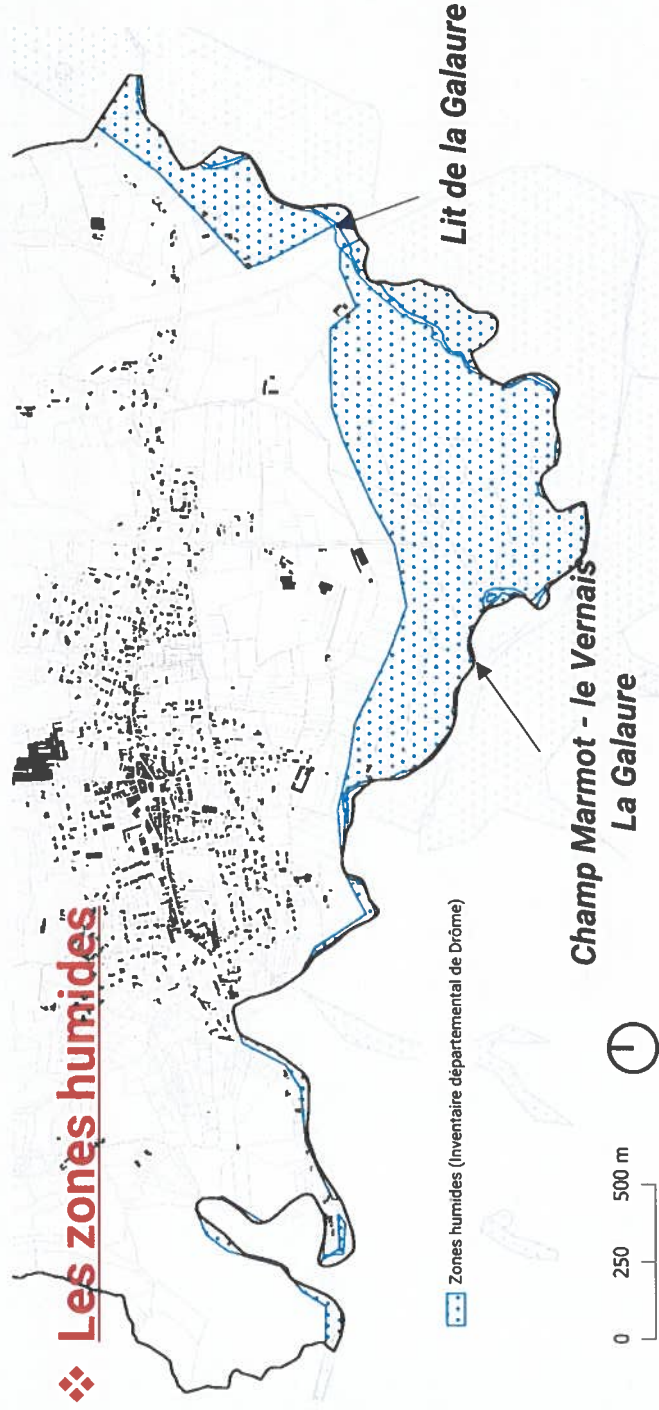
❖ Protections environnementales

Plusieurs périmètres de protection environnementale existent sur le territoire de Saint-Uze :

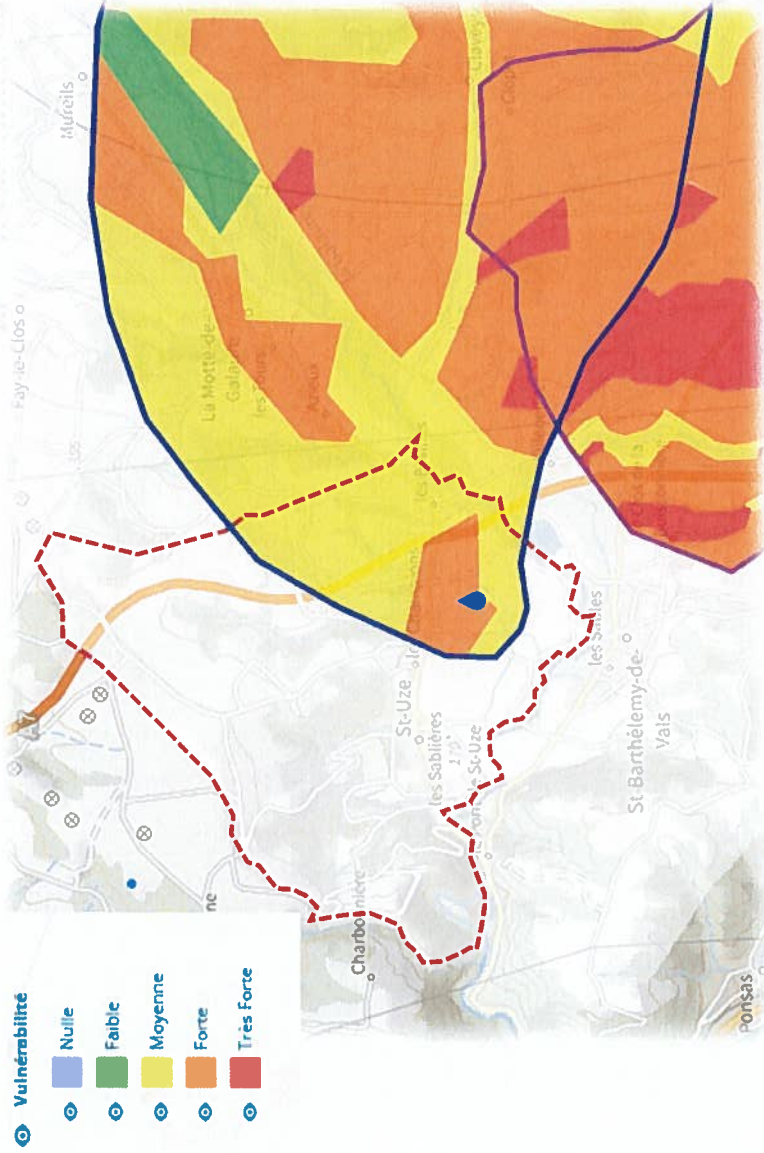
- ☐ **Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF)**
 - ☐ Gorges de la Galaure (Type 1)
 - ☐ Ilot granitique de Saint-Vallier – Tain-l'Hermitage (Type 2)
- ☐ **La zone Natura 2000 la plus proche « Affluents rive droite du Rhône »** se situe à 4 kilomètres, en Ardèche. Elle couvre, le long de l'Ardèche, de nombreux affluents.
- ☐ **La commune ne compte pas d'autres espaces de protections environnementales** (Arrêté de Protection de Biotope, Espace Naturel Sensible, ZICO).
- ☐ **Plusieurs zones humides (100,06 ha).**



❖ Les zones humides



- Les zones humides sont des **réservoirs de biodiversités**. Ces milieux jouent un rôle essentiel en offrant des habitats variés pour de nombreuses espèces. Ils contribuent également à la **régulation du cycle de l'eau** et à la qualité des ressources hydriques du département.



- Le SAGE Bas-Dauphiné Plaine de Valence définit un nombre de **zones de sauvegardes** sur son territoire.

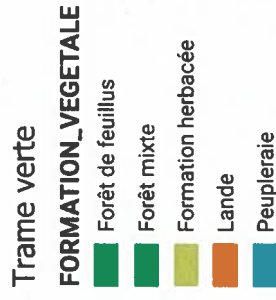
« Les zones de sauvegarde ont pour objectif de maintenir une qualité de l'eau compatible avec une production d'eau potable ainsi qu'un équilibre quantitatif entre les prélèvements et la recharge naturelle, en mettant en œuvre sur ces secteurs des actions spécifiques et en encadrant certaines activités. » - SAGE

- **L'objectif de ces zones de sauvegarde est l'organisation d'une planification du territoire** permettant la protection de la ressource.

❖ Les espaces de nature « ordinaire »

Sur la commune, sont recensés par l'IGN et la BD TOPO :

- 19,6 km de haies
- 14,2 ha de peupleraie
- 272 ha de forêts (à 99 % feuillue)
- 14,5 ha de lande / formation herbacée



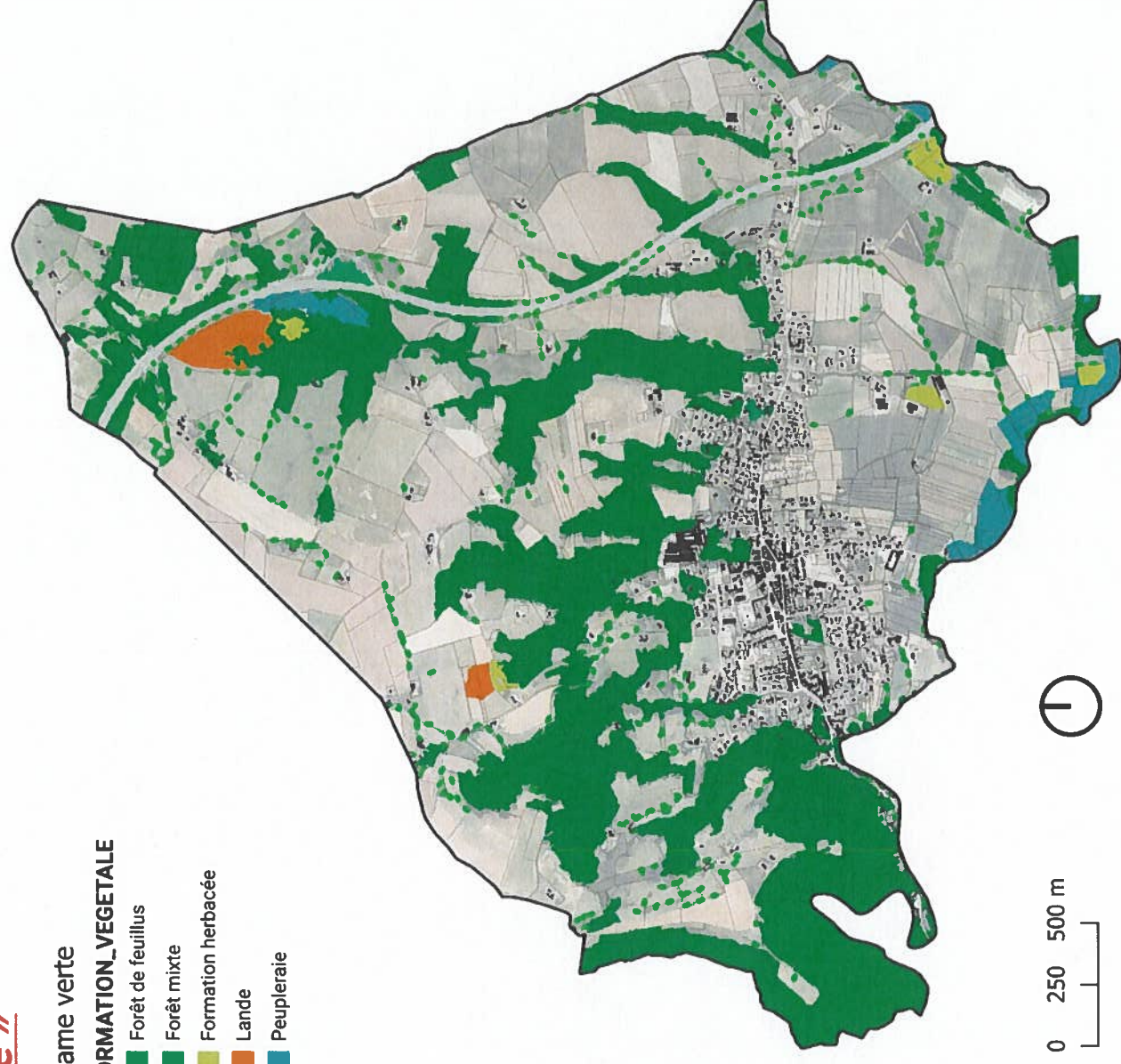
Parmi ces espaces de nature dite « ordinaire », certains sont situés au sein des **enveloppes urbaines**.

Ces espaces :

- Permettent de lutter contre les îlots de chaleur urbain
- Contribuent à la qualité du cadre de vie

Le PLU pourra identifier et préserver cette trame verte au sein du tissu bâti

=> Objectif : trouver un équilibre entre densification et préservation de la qualité de vie



0 250 500 m



IGN

❖ Synthèse Trame Verte et Bleue

Milieu naturel

✓ Une biodiversité reconnue et protégée :

De vastes espaces naturels et boisés
 ZNIEFF de type I : « Gorges de la Galaure »
 ZNIEFF de type II : « Ilot granitique de saint Vallier – Tain l'Hermitage »

✓ Une trame bleue d'importance pour le sud de la commune :

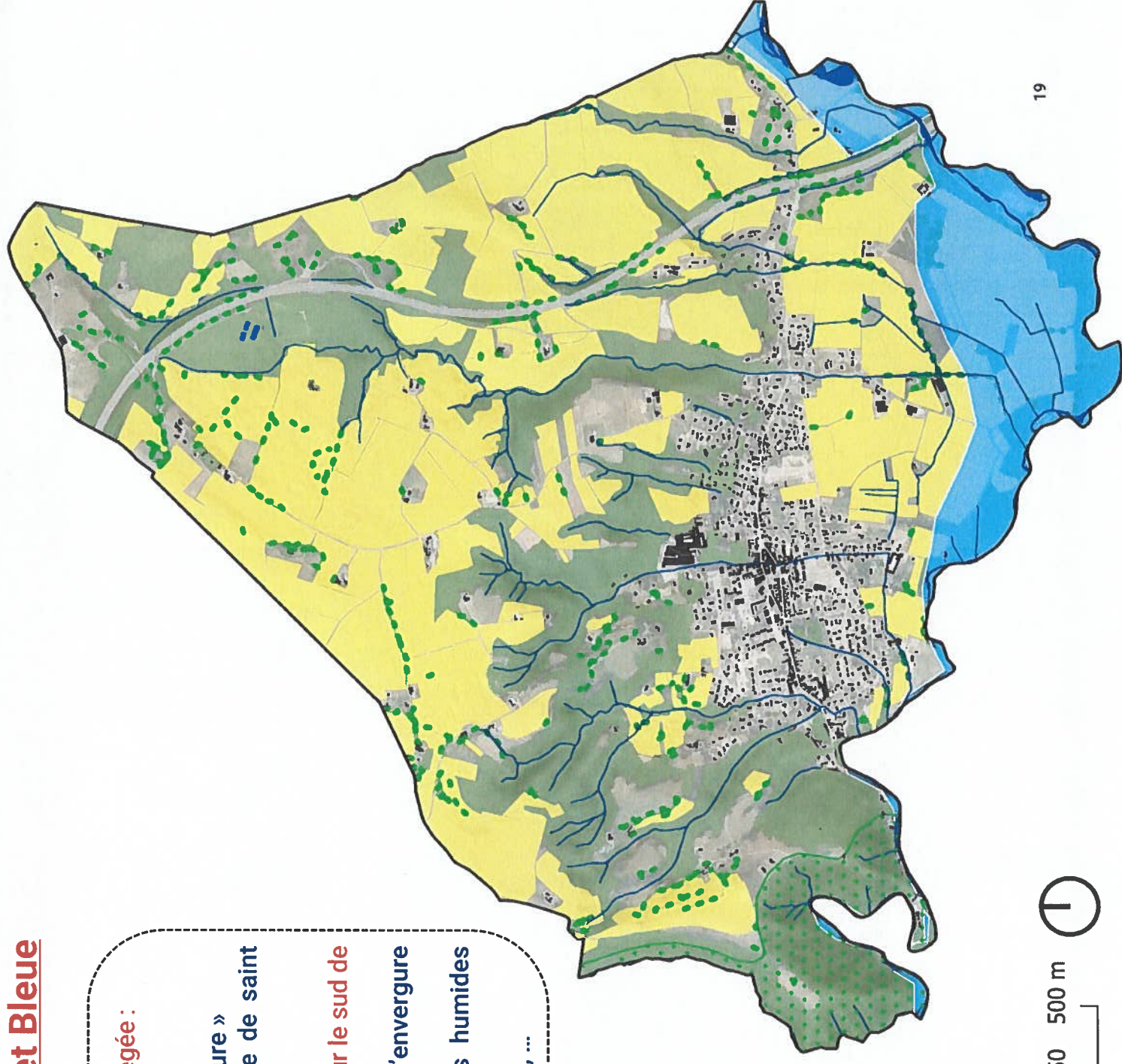
- La Galaure, corridor écologique d'envergure locale et régionale ;
- Sa plaine alluviale et les zones humides associées ;
- Les nombreux ravins des coteaux, ...

Trame bleue

- Cours d'eau, corridors écologiques à valoriser
- Zones humides à préserver
- Milieux aquatiques à protéger

Trame verte

- Réservoir de biodiversité (ZNIEFF I des Gorges de la Galaure)
- Trame boisée à préserver et valoriser
- Linéaires de haies à sauvegarder
- Milieu agricole ouvert



0 250 500 m

RT - 16-04-2025

VERDI

4 – ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS

ECHANGES ET TRAVAIL SUR PLANS



- Que pensez-vous de la situation de l'agriculture sur la commune ?
 - Quels atouts/contraintes ?
 - Des difficultés particulières affectant le fonctionnement de votre exploitation (zones constructibles/pression foncière, conflits de voisinages, déplacements....) ?
-
- Pouvez-vous :
 - Localiser le siège de votre exploitants et vos bâtiments agricoles en précisant leur fonction (stockage ; élevage....etc.)
 - Délimiter les terrains exploités et préciser par un symbole les terrains les plus stratégiques pour votre exploitation ou présentant la plus forte valeur agronomique
 - Identifier les éventuels anciens bâtiments agricoles qui pourraient faire l'objet d'un changement de destination
 - Identifier les éventuels points de conflits (voisinage, déplacements, urbanisation....)



VERDI

Merci pour votre participation



verdi-ingenierie.fr